

THAÏLANDE : VOTE D'UNE NOUVELLE LOI SUR LES TITRES FONCIERS TRANSFORME LES COMMUNAUTÉES EN LOCATAIRES DE LEURS PROPRES TERRES



Peuple: Lisu. Photographe: Christian Erni/IWGIA

Cette Loi a pour but de permettre aux communautés (des hautes terres comme des basses terres) de gérer et d'utiliser légalement pour leur subsistance des terres possédées par l'État. Ceci implique que l'État conserve son droit de propriété sur ces terres, ce qui est très différent de ce que les autochtones revendiquent : une reconnaissance légale de leur tenure traditionnelle et de leur système de gestion des ressources. La loi actuelle exige que, périodiquement, une communauté renouvelle son titre sur la terre auprès des services gouvernementaux qui la possèdent formellement, ce qui signifie que la communauté est comme locataire de sa propre terre.

La Loi entrera en vigueur dans 120 jours. Dans le cadre d'un projet-pilote, 30 communautés des provinces de Chiang Mai, Lampang, Phetchabun et Trang, entre autres, recevront un titre foncier communautaire en septembre.

La nouvelle loi est l'étendard de la politique du gouvernement du Premier Ministre Abhisit Vejjajiva. Elle est censée résoudre les conflits fonciers et sur les droits forestiers entre les services gouvernementaux et les communautés vivant sur ce qui a été déclaré comme terres de l'État, c'est-à-dire les réserves de forêts et les parcs nationaux.

Un des principaux obstacles à sa mise en oeuvre est l'opposition du Ministère des ressources naturelles et de l'environnement, particulièrement du ministre, Suwit Khunkitti. Dès le début celui-ci s'est opposé à la reconnaissance des droits communautaires sur les zones de forêts. La plupart des terres étatiques qui seront concédées aux communautés se trouvent dans les réserves forestières et les parcs nationaux, placés sous la tutelle du Département des parcs nationaux, de la nature sauvage et de la protection des végétaux et du Département des forêts royales tous deux dépendant du ministre Suwit. On s'attend à ce que l'opposition du ministre à la loi gêne sérieusement sa mise en oeuvre.

Le chef du Département des parcs nationaux, de la nature sauvage et de la protection des végétaux a souligné que les titres fonciers communautaires ne seraient pas conformes aux lois existantes. Néanmoins, les dirigeants autochtones de Thaïlande considèrent que le vote de la loi est un premier pas dans la bonne direction.

20/5/2010 Kittisak Rattanakrajangsri / Chris Erni

Source : IWGIA

Traduction S. DREYFUS -GAMELON pour le GITPA